

Ententes de classification à Revenu Québec

PLUSIEURS ANCIENS ARF ET TVF MANQUENT À L'APPEL

Revenu Québec a de l'argent à distribuer, mais ne retrouve pas certaines des personnes récipiendaires. En effet, dans le cadre des ententes de classification touchant les techniciens en vérification fiscale (TVF) et les agents de recouvrement fiscal (ARF), intervenues entre le Secrétariat du Conseil du trésor, Revenu Québec et le SFPQ, des montants forfaitaires sont encore à verser à des personnes ayant oc-

cupé ces titres d'emplois. Il s'agit de personnes qui ont quitté, soit le ministère du Revenu, soit la fonction publique québécoise.

Rappelons qu'un montant forfaitaire est versé aux personnes ayant été détentrices du titre d'emploi TVF ou TVFP(206) entre le 1^{er} juillet 2006 et le 17 juillet 2009. Pour les ARF (285), les personnes visées sont celles ayant travaillé à titre de stagiaire ou de nominale entre le 10

août 1998 et le 3 août 2006 et/ou entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2008.

Si vous avez gardé contact avec des personnes qui répondent à cette description et que celles-ci vous disent ne rien savoir de cette histoire de montant forfaitaire qui leur serait dû, demandez-leur de contacter le Service de la classification, de l'équité salariale et des mouvements de personnel du SFPQ au (418) 623-2424.

RENCONTRE NATIONALE DES RÉPONDANTS JEUNES



Archives

Rencontre des jeunes du 8 mars 2008

Les 8 et 9 octobre prochains, à Québec, se tiendra la Rencontre nationale des répondants jeunes du SFPQ. Pour les membres de 35 ans et moins, il s'agit du moment idéal pour se rencontrer et échanger au sujet de l'implication syndicale. À l'ordre du jour, des conférences diversifiées et mobilisatrices!

L'ouverture se fera jeudi en après-midi. Des présentations sur les dessous de la négociation et les particularités du secteur public suivront. Le vendredi 9 octobre, une analyse de la conjoncture québécoise et des événements de l'actualité sera présentée, puis on s'interrogera sur l'importance des services publics. Cette rencontre se terminera par une conférence sur les grands moments du mouvement syndical québécois. Un « 5 à 7 » clôturera cette rencontre nationale. C'est donc un rendez-vous pour démystifier les enjeux syndicaux actuels et entendre le point de vue de la relève.

À L'INTÉRIEUR

- P. 2 Tournée des responsables à la vie syndicale
- P. 2 Forum social québécois
- P. 3 Loi sur l'occupation du territoire forestier
- P. 3 Toute hausse des tarifs est inacceptable
- P. 4 Série radio sur la Révolution tranquille
- P. 4 Le G20 à Pittsburg
- P. 4 Des nouvelles des unités hors fonction publique

*Tournée des responsables à la vie syndicale***SEMAINE DE L'ENGAGEMENT SYNDICAL**

L'équipe du Service de l'action politique, de la formation et de la mobilisation effectuera une tournée des régions du 24 septembre au 8 octobre 2009, dans le but de rencontrer toutes les personnes responsables à la vie syndicale (RLVS). Il sera notamment question de la semaine de l'engagement syndical prévue du 2 au 6 novembre prochain et de la vidéo « Pourquoi je m'implique? ». À cet effet, l'équipe a préparé un guide d'animation.

De plus, ce sera aussi l'occasion de discuter de la mobilisation entourant la prochaine négociation qui débutera sous peu. L'équipe de la mobilisation sollicitera la participation de toutes les personnes responsables à la vie syndicale par des exercices et des échanges.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer, une journée bien remplie qui vous permettra, sans aucun doute, de vous sentir plus à l'aise dans votre rôle de personne responsable à la vie syndicale.



■ Équipe de la formation : Daniel Arcand, Michel Gauthier et Johanne Gagnon

*Forum social québécois***LE SISP ET LE SFPQ PRÉSENTERONT UN ATELIER**

Du 9 au 12 octobre prochains, au cégep du Vieux Montréal et à l'UQAM se tiendra la 2^e édition du Forum social québécois. À cette occasion, le SISP présentera un atelier sur des luttes fructueuses de défense des services publics. Vous y entendrez trois conférenciers :

- M. Jorge Yabkowski, président de la Fédération syndicale des professionnels de la santé en Argentine (FESPROSA) qui représente 20 000 médecins travaillant dans des hôpitaux publics argentins;
- M. Pierre Côté, secrétaire général de la Fédération des enseignantes et des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario qui représente 60 000 membres du personnel enseignant, les éducateurs, les psychologues, les secrétaires, les orthophonistes, les travailleurs sociaux, le personnel de conciergerie, les conseillers en assiduité et

bien d'autres travailleurs en éducation dans les écoles secondaires publiques;

- Mme Nadia Lévesque, conseillère à la recherche, chargée de projet de l'Observatoire de la défense des services publics et de la sous-traitance au Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ).

M. Yabkowski parlera de la lutte pour empêcher la privatisation du système de santé argentin. M. Côté présentera une lutte similaire qui s'est déroulée en Ontario pour empêcher la privatisation du système d'éducation.

Quant à madame Lévesque du SFPQ, elle expliquera la campagne menée par le SFPQ contre la privatisation du Centre de gestion des équipements roulants du ministère des Transports du Québec, le rôle de la fonction publique dans la gestion forestière québécoise

et la lutte à la corruption en matière de sous-traitance qui a mené récemment à la démission d'un ministre du gouvernement Charest.

L'atelier du SISP aura lieu le dimanche, 11 octobre 2009 à 11 h 15 à l'UQAM, DS-R520 (Pavillon J.A. DeSève, 320, rue Ste-Catherine, au Rez-de-chaussée). On vous y attend.

espace réservé pour sigle papier recyclé

Loi sur l'occupation du territoire forestier

LE MRNF DOIT AVOIR LES MOYENS DE SES AMBITIONS

Le 16 septembre dernier, le SFPQ était de passage en commission parlementaire afin de présenter son mémoire sur le projet de loi n° 57, Loi sur l'occupation du territoire forestier. La présidente générale du SFPQ, Lucie Martineau, a mis de l'avant l'urgence d'entreprendre un vaste chantier de revitalisation forestière et la nécessité de mettre fin à la directive liée au non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, car celle-ci risque de compromettre la réforme proposée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

« La crise forestière n'est pas qu'économique, mais elle est aussi humaine, sociale et environnementale, a soutenu Lucie Martineau devant la Commission. La forêt n'en peut plus. » Elle a incité la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, à ne pas céder devant les tenants du statu quo et à entrepren-

dre avec courage cette réforme afin que la forêt redevienne une richesse naturelle.

Ce projet de loi permet au gouvernement de reprendre le contrôle de la forêt. En accordant aux employés de l'État la responsabilité de la planification, du déploiement, du suivi et du contrôle, le projet de loi reconnaît l'expertise des employés du MRNF. De plus, les fonctionnaires possèdent la neutralité et l'impartialité nécessaires à la coordination des multiples intérêts forestiers.



Photo: Clément Allard

Lucie Martineau, présidente générale, entourée de Nadia Lévesque et Henri Gaillard, tous deux conseillers au Service de la défense des services publics et des relations de travail



Pour en savoir davantage et visionner la présentation du SFPQ, consulter le http://www.sfpq.qc.ca/Textes_complets/texte_complet.php?id=1738

En période de crise économique

SELON LE SISF, TOUTE HAUSSE DES TARIFS EST INACCEPTABLE

« Avec la crise économique majeure qui sévit actuellement au Québec et dans le monde, nous considérons inacceptable une hausse des tarifs, commentait le porte-parole du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), Gilles Dussault, le 22 septembre dernier. M. Charest ne doit pas faire porter le fardeau de la création de la richesse sur les épaules des contribuables. »

Rappelons qu'au printemps 2008, le gouvernement Charest a rejeté les conclusions du rapport Montmarquette sur la tarification des services publics, lesquelles portaient notamment sur une hausse importante de plusieurs tarifs tels que les frais de scolarité et d'électricité. « Tout se passe comme si M. Charest voulait maintenant revenir sur la promesse

qu'il a faite à la population québécoise de ne pas hausser les tarifs », a expliqué Gilles Dussault.

Le SISF déplore que le gouvernement du Québec se soit privé de 800 millions de dollars en choisissant de baisser les impôts plutôt que de réinvestir dans les services publics les sommes versées par le gouvernement fédéral relativement au déséquilibre fiscal. De plus, il n'a pas voulu récupérer le point d'impôt de la TPS, ce qui aurait donné environ 1,2 milliard de dollars à l'État québécois en revenus supplémentaires. « Nous nous attendons à ce que le gouvernement respecte sa parole et qu'il procède à des consultations prébudgétaires avant de fixer toute hausse de tarification, car, selon nous, d'autres solutions sont possibles », a conclu M. Gilles Dussault.



SÉRIE RADIO SUR LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

Radio-Canada a diffusé une excellente série radiophonique sur la période de la Révolution tranquille. Il est toujours possible de réécouter cette série de 10 épisodes sur le site Internet de Radio-Canada.

Voyez comment le Québec a profondément changé dans les années 1960 : la nationalisation de l'électricité, la réforme de l'éducation, la mise en place d'une multitude de services



publics, la perte d'influence de l'Église, la libération de la femme et l'essor du mouvement indépendantiste.



Rendez-vous au

http://www.radio-canada.ca/mesAbonnements/baladodiffusion/index_emission.asp?path=radio/50rev

DES NOUVELLES DES UNITÉS HORS FONCTION PUBLIQUE

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Nous en sommes presque à une entente de principe avec l'employeur. Deux points demeurent en litige. Dès que le comité de négociation aura reçu la réponse de l'employeur et que les parties se seront finalement entendues, les membres de cette accréditation seront conviés à une assemblée générale.

MUSÉE DE LA CIVILISATION ET CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

La date de l'assemblée générale concernant le vote sur le cahier de revendications au Musée de la civilisation a été reportée au 7 octobre. Les demandes seront présentées à l'employeur dans les semaines suivantes.

VAL JALBERT

La signature de la convention collective est remise au 11 novembre 2009.

COREM

Le 14 octobre prochain, les membres de COREM seront convoqués pour entériner le cahier de revendications et pour élire les membres du comité de négociation. Ils auront aussi à se prononcer sur la possibilité de créer un fonds de grève. Notons que COREM fêtait son dixième anniversaire. Le 27 septembre 1999, cet organisme quittait le giron de la fonction publique.

Les séances de négociation reprendront au début du mois d'octobre. Les membres n'ont pu être rencontrés en septembre tel que prévu. Une nouvelle date de rencontre sera déterminée sous peu.

PROTECTEUR DU CITOYEN

Le 4 novembre prochain, les membres seront convoqués pour la présentation du cahier de revendications. La rencontre se tiendra à Québec avec la conseillère à la négociation, Lise Isabelle, et la représentante régionale politique, Sylvie Vallières. À Montréal, le président régional, Pierre Gravel, accompagnera les membres. Un CRP est prévu le 9 octobre avec la déléguée de Québec Ann Bergeron.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

L'employeur a reçu son mandat du Conseil du trésor quant à la titularisation des occasionnels. Les séances de négociation reprendront au début du mois d'octobre. Les membres n'ont pu être rencontrés en septembre tel que prévu. Une nouvelle date de rencontre sera déterminée sous peu.

Le G20 à Pittsburgh

LE MOUVEMENT SYNDICAL AUSSI

L'Organisation internationale du travail prévoit une augmentation de 56 millions de chômeurs d'ici la fin de l'année. Il y a peut-être, une reprise économique, mais certainement pas une reprise de l'emploi. Que font ou feront les grands pays membres du G20, les 25 et 26 septembre, pour soutenir les travailleurs et les travailleuses du monde entier face à cette montée du chômage? Les dirigeantes et dirigeants politiques du monde auraient tout intérêt à s'inspirer des propositions de la déclaration de Pittsburgh émanant du mouvement syndical international. Cette déclaration est le fait de la Confédération syndicale internationale (CSI), de Global union et des TUAC (Trade union committee advisory auprès de l'OCDE).

Selon cette déclaration, différents changements doivent être faits pour véritablement s'attaquer à la crise économique et à ses conséquences. Par exemple, il y a lieu de réglementer de façon efficace le secteur financier et de mieux coordonner les actions en matière de réchauffement climatique. Finalement, le mouvement syndical invite à une réflexion sur un nouveau modèle pour une économie équilibrée en contexte de crise économique.



Pour en savoir plus sur cette déclaration, rendez-vous à <http://www.ituc-csi.org/spip.php?article4329&lang=fr>

Le **SFPQExpress** est un bulletin d'information à l'intention des membres du Syndicat de la fonction publique du Québec. Il est distribué à quelque 1800 personnes dirigeantes et déléguées afin d'être affiché dans les milieux de travail. Pour recevoir une version électronique, abonnez-vous au *WebExpress* au : www.sfpq.qc.ca

Pour joindre la rédaction : communication@sfpq.qc.ca